

Compte-rendu du conseil d'école Jules Ferry

09/11/2018

Présents :

Enseignants : Mesdames ARNAUD-FENETRIER, BARRAUD, BOUYXOU, BURKE, CHARRETIER, CHAURIN, DEGOUT, DIKSA, EGEA, FABRE, HILARIO, JUMEAU, MONDELAIN, PRUDHOMME, THOMAS, ZORMAN ; Messieurs BLANCHON, SEGHIER

Parents délégués : Mesdames COCQ, FRASCA, MARROCHELLA, PELLETIER, PIJOURLET, ROME, ROUGIER, DERRAF, SOUTIF, ZITOUNI
Messieurs FRASCA et ROIG / DDEN : M. MOULIN

Mairie : Monsieur HABFAST (élu), Madame SERVAGE (assistante sociale Ville de Grenoble)

Madame BEURRET (musicienne intervenante), Madame PERRAUD (service Hygiène salubrité environnement ville de Grenoble)

Absents : parents délégués : Mesdames BENATITALLAH, DUCRUET, FARSI, KOUACHI, LEULLIER, MALDERA, SADOU, VIECELI, YVART ; Monsieur MAILLARD Enseignantes : Mmes GAMBEY, BLEIN, BAINIER, PEREZ

Présentation des nouveaux membres du conseil d'école (équipe enseignante et nouveau comité de parents , élu le 12/10/2018)

L'équipe enseignante : vingt et un adjoints et un directeur pour dix-huit classes : TPS/PS Mme THOMAS, PS Mme CHAURIN (remplaçant Mme MASSARD), PS/MS Mme PEREZ, MS Mme ARNAUD-FENETRIER, MS/GS Mme BURKE, GS Mme BARRAUD, CP Mmes FABRE, DIKSA, MONDELAIN, CE1 Mmes BOUYXOU, DEGOUT, JUMEAU, PRUDHOMME, CE2 Mmes CHARRETTIER, EGEA, CM1 Mmes BAINIER, BLEIN, BOUYXOU CM1/CM2 Mme HILARIO, CM2 M. SEGHIER, ULIS Mmes JUMEAU GAMBEY, SECTION INTERNATIONALE Mmes BOUYXOU, FABRE, PRUDHOMME

Le nouveau comité de parents délégués (dix-huit titulaires et cinq suppléants) avec des sortants et des nouveaux arrivants (50% environ), composé comme suit : BENATITALLAH Nacira, COCQ Magali, DUCRUET Catherine, FARSI Asmaa, FRASCA Paolo, KOUACHI Nassima, LEULLIER Marion, MAILLARD Julien, MALDERA Séverine, MARROCHELLA Naïs, PELLETIER Alice, PIJOURLET Laëtitia, ROIG Claude, ROME Claire, ROUGIER Nelly, SERRAF Kenza, SOUTIF Anne, ZITOUNI Kheira, (suppléantes : SADOU Samira, VIECELI Helena, YVART Laure).

Bonne représentation des familles ayant des enfants en maternelle et en élémentaire.

Taux de participation aux élections de 44,84 % (augmentation de 3 points par rapport à l'an passé) ce qui montre une bonne implication des familles ; beaucoup de votes se font par correspondance.

Vous pouvez joindre les membres du comité de parents élus à l'adresse de courriel suivante : parents.jules.ferry.gre@gmail.com

Un remerciement appuyé est fait en direction des parents qui ont participé à l'organisation de ces élections (mise sous enveloppes du matériel de vote, tenu du bureau de vote, dépouillement). L'équipe enseignante et le directeur de l'école sont très attachés à la qualité des relations avec les familles.

Les projets proposés par le comité de parents seront exposés lors du prochain conseil d'école le 14 février 2019.

Il n'y a actuellement plus aucune aide administrative en place dans l'école, du fait de la suppression des contrats aidés sur ce type de mission. Pour des demandes de documents (certificat de scolarité par exemple), le signalement des absences, n'hésitez pas à utiliser l'adresse mél de l'école : ce.0382874t@ac-grenoble.fr

Effectifs

Une baisse conséquente des effectifs en fin d'année a amené une fermeture d'une classe en maternelle : l'école compte donc 365 élèves de primaire pour 386 l'an passé à la même époque. Une classe de CP supplémentaire a été néanmoins ouverte dans le cadre du dispositif 100% réussite au CP mis en place par le ministère dans les réseaux d'éducation prioritaire. Ces classes comptent 15 élèves maximum. Cette mesure fait par ailleurs l'objet d'un accompagnement de l'équipe enseignante notamment par un dispositif de formation.

Répartition des effectifs Maternelle : 144 pour 6 classes, Cycle 2 (CP au CE2) 127 pour 7 classes dont 3 CP à 15 Cycle 3 (CM) 94 pour 4 classes. Les élèves d'ULIS sont comptés dans les classes d'inclusion.

L'école compte actuellement une AVS qui suit un enfant en maternelle et l'AVS de la classe ULIS qui aide et accompagne avec les enseignantes ces élèves tout au long de la semaine.

Trois autres enfants sont en attente du recrutement d'une AVS à laquelle ils devraient avoir droit.

Situation de la maternelle

Les effectifs sont en moyenne de 23/24 par classe plus une classe de toute petite section qui compte actuellement 14 élèves, à laquelle a été ajouté un groupe de quatre élèves de petite section. Les classes de PS travaillent en lien et tous les PS sont associés aux projets les concernant (ex la Maison des Collines).

La mairie met actuellement à disposition six ATSEMs pour nos six classes.

Section internationale britannique (anglais)

L'école accueille actuellement quarante-cinq élèves scolarisés en section internationale anglais, répartis sur les niveaux de CP, CE1, CE2 et cette année CM1. Les enfants ont été admis après avoir réussi les tests organisés par les services départementaux de l'Education nationale. Une assistante d'anglais Mme BALAGOPAL est arrivée mi-octobre pour renforcer l'organisation de ce dispositif d'enseignement. Pour en savoir plus : <https://ecole-jules-ferry-grenoble.web.ac-grenoble.fr/content/article>

Rappelons que par ailleurs l'anglais est la langue vivante enseignée dans toutes les classes selon les modalités définies dans les programmes.

Les familles des élèves concernés ont été informées le 27/09/2018 de l'organisation mise en place cette année.

Trois représentants au conseil de la section internationale ont été élus : Mmes LEULLIER, FARSI et M. ROIG (Suppléant(e)s Mmes KOUACHI, PERRIN, BENATITALLAH, DUCRUET, SADOU et M. MAILLARD). Le conseil de la section internationale se réunira le jeudi 31 janvier 17h30.

Projet d'école

Nous entrons dans la deuxième année du projet d'école. L'axe prioritaire reste le développement des compétences dans le langage oral des élèves et le calcul mental. Sur le volet culturel, l'école a toujours comme priorité de favoriser des projets permettant l'accès à des salles ou établissements culturels (La Bobine, la bibliothèque, les musées, ...). Vous pouvez trouver le détail du projet sur le site de l'école : <https://ecole-jules-ferry-grenoble.web.ac-grenoble.fr/content/projet-decole-les-axes-et-les-objectifs>

Le suivi des élèves en difficulté fait l'objet d'une attention particulière. Des conseils de cycle se sont tenus fin septembre début octobre afin d'analyser les besoins des élèves et de mettre en place les aides nécessaires. Les activités pédagogiques complémentaires (APC) sont consacrées en particulier à cela.

Enseignement de la sexualité à l'école

Cet enseignement, dont les modalités sont précisées par la circulaire ministérielle du 13 septembre 2018, se fait dans le cadre exclusif des programmes en vigueur. « À ce niveau d'âge, il ne s'agit pas d'une éducation explicite à la sexualité. » (texte de référence : http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=133890)

Adoption du règlement intérieur

Le nouveau règlement intérieur (joint) met à jour les nouveaux horaires de fonctionnement de l'école. Il intègre aussi des précisions concernant l'interdiction de l'usage des téléphones portables dans l'école.

Il est voté à l'unanimité.

La charte de la laïcité et la charte de l'usage de l'informatique à l'école sont annexées au règlement.

Projet musical élémentaire

La musicienne intervenante de la ville de Grenoble Mme Beurret présente le projet musical validé par l'inspection de l'Education nationale et le conservatoire. La dotation horaire pour les classes élémentaires est cette année encore de dix heures par semaine. Les élèves de l'ULIS sont inclus dans les temps de leur classe mais bénéficient aussi d'un créneau dédié à la classe. Le travail se fait en lien avec les enseignants des classes. Nous saluons la qualité de ces interventions et l'effort de la ville pour soutenir ce projet dans notre école. La chorale de Noël aura lieu les mardi 10 et jeudi 20 décembre. Un mot sera diffusé au plus tôt aux familles afin qu'elles puissent s'organiser pour être présentes. Le conseil des maîtres se prononcera sur une demande de changement d'horaire ; certains parents élus demandent que cela soit plus tard.

Budget

Le budget de fonctionnement de l'école a été de 13 280 euros pour l'année 2017/2018. La part des dépenses liées aux projets et sorties éducatives et culturelles se monte à 7 449 euros. Le bilan financier a été vérifié par l'OCCE fin septembre 2018.

Travaux et aménagements

Dans le bâtiment du 47ter (cycle 3) au troisième étage, une salle et le couloir ont été rénovés. Cet étage devrait accueillir l'an prochain deux classes au bénéfice de l'ouverture d'au moins une classe de CE1 supplémentaire dans le cadre du dispositif 100% réussite. Nous avons besoin d'un espace dédié pour l'organisation de la section internationale. La salle 3.2 est actuellement utilisée à cet effet.

Une partie des travaux de rénovation des toilettes extérieures des cours élémentaires a été commencé cet été. Les WC du 47ter sont pratiquement rénovés (séparation garçon/fille). Il reste encore la pose d'essuie-mains et de dévidoirs de papier toilette (solutionné le 15/11). Côté cour du 47 (cycle 2), les travaux vont être planifiés mais nous n'avons toujours pas d'échéancier.

La cour de la maternelle continue d'avancer dans ces aménagements. Deux jeux de cour (toboggans) ont été installés cet été. Un arbre avait été planté dans le carré vide et dangereux du milieu de la cour, le bloc de socle d'un ancien jeu, qui présentait un danger pour les enfants avait été enlevé. Reste le bac à sable à solutionner (remplacement, changement du sable ou suppression pure et simple). Nous redemandons du sable adapté au jeu des enfants, le sable actuel est salissant et inadapté.

Quatre vidéoprojecteurs ont été installés par les services techniques de la ville durant les vacances de Toussaint dans les salles du 47ter dédiées aux classes de CM. Ces travaux sont à finaliser (pose de nouvelles rampes d'éclairage de tableau et boîtiers Bluetooth de communication entre le PC et le vidéo).

Organisation des activités périscolaires

Nous avons appris le 11 octobre en réunion des directeurs en mairie que l'organisation du temps scolaire pour les trois prochaines années scolaire avait été arrêtée en conseil départemental de l'éducation du PEDT.

L'ensemble des directeurs et directrices présents ont été surpris que cette décision ait été arrêtée sans qu'aucune consultation des conseils d'école n'ait été faite. Il est regrettable que cette instance représentative de l'école n'ait pas été consultée.

La ville s'est positionnée pour le statut quo (semaine à 4 J et 1/2 comme actuellement) sur la base d'un sondage réalisé par un organisme privé à partir d'un échantillon de la population. Un débat sur le fond tente de s'engager mais le directeur rappelle que ce n'est plus de mise et que la décision a déjà été prise.

Le cours d'arabe qui avait débuté le 25 septembre a été arrêté faute de nombre suffisant d'élèves inscrits, sur décision de la DSDEN.

Sécurité (dans et aux abords de l'école)

Le plan VIGIPIRATE est toujours d'actualité. Les entrées dans l'école restent soumises à l'accord du directeur de l'école. Les poussettes sont interdites dans les locaux. Un contrôle visuel des sacs peut être demandé. Le directeur invite chacun, parents, enseignants, membres de l'équipe éducative de l'école, à rester vigilant. **La sécurité des enfants et des adultes de l'école est l'affaire de tous.** Chacun doit se sentir concerné. Un exercice de mise à l'abri (dans le cas d'une alerte intrusion) a été réalisé le 09 octobre. Les élèves ont appris à rester silencieux et à se cacher dans leur classe. La question de l'alerte dans ce type de situation reste posée. Cet exercice a été réalisé sans dramatisation, avec une approche ludique pour les plus jeunes élèves.

Quelques intrusions ont eu lieu en début d'année scolaire avec diverses incivilités (carreaux cassés, dégradations, jets d'objets ou de cailloux sur des personnels). La police municipale, interpellée par le directeur a mis en place une surveillance de l'école. Depuis, les faits d'incivilité ont cessé.

Les parents élus ont interpellé la mairie sur trois points : la sortie des élèves rue Claude Genin, la pose de cendriers aux abords de la maternelle 47bis et le passage piéton rue L. Jouhau avant le 47ter. Une visite avec la responsable de la direction éducation jeunesse du secteur 5 et les responsables des services concernés à la Métro a eu lieu mi-octobre. Une réponse négative a été apportée concernant les deux derniers points : le passage piéton est, pour la Métro, aux normes et donc ils n'envisagent aucun aménagement. Concernant la demande de cendriers, il a été répondu qu'il fallait qu'un référent du matériel (qui en assurerait le vidage et la maintenance) soit désigné sans quoi aucun matériel ne serait installé. Le directeur a fait la demande que cela soit intégré au service des agents d'entretien de l'école ou dévolu à la propreté urbaine puisque c'est sur l'espace public. Réponse négative sur les deux registres. Il reste que la présence de mégots devant l'école est une nuisance. Nous ne pouvons que faire appel au sens civique de chacun. Espérons que cela sera suffisant et que nous ne verrons plus s'accumuler les mégots devant l'entrée de l'école, où stationnent beaucoup de petits avant l'entrée !

Les parents souhaitent par ailleurs la mise en place d'une signalisation renforcée pour signaler aux automobilistes qu'ils arrivent aux abords d'une école. Un mémo rédigé par les parents élus est remis à M. Habfast. Ce document reprend les différents points en suspens. M. Habfast indique au conseil d'école qu'il va reprendre ces points avec l'élu de secteur afin de trouver de vraies solutions.

Pour le PPMS (Plan particulier de mise en sûreté), chaque bâtiment (47, 47bis (maternelle) et 47ter) a un référent ; le PPMS a été mis à jour. Un second exercice aura lieu dans le courant de l'hiver afin de se préparer à la conduite à tenir en cas d'une alerte « risque majeur ». L'exercice devrait porter sur le risque « Séisme ».

Santé scolaire

Mme SERVAGE présente le service de santé scolaire de la ville, les actions en projet pour l'école (projet sur la santé auditive au CE2), bilan de santé à 5 ans (GS), bilan dentaire des quatre ans, ...) Le service de santé scolaire a été réorganisé l'an passé. Pour notre école, il comprend un médecin scolaire Mme HERICHER, une infirmière Mme ABEL, une secrétaire Mme ARDITO, une assistante sociale Mme Servage et plus ponctuellement une orthophoniste Mme CAUVY-POUDEVIGNE.

Mesure d'impact des ondes téléphoniques dans le quartier

Mme PERRAUD (ingénieur sanitaire Ville de Grenoble) vient présenter la problématique des antennes relais dans le quartier. Une seconde antenne relais vient d'être implantée par un opérateur rue Elie Cartan en plus de celle existante rue Jeanne d'Arc. Des habitants ont sollicité la ville afin de s'y opposer. La mairie ne peut le faire car c'est sur un espace privé qui ne relève pas de son ressort. Par contre, elle a mis en place des relevés radiométriques qui devraient permettre de mesurer l'impact réel des ondes dans le périmètre de l'école. Les mesures réalisées actuellement montrent que le plus fort taux de réception est vingt fois inférieur au seuil minimum toléré et qu'il n'y a pas de danger pour nos élèves. Des mesures complémentaires seront faites prochainement. Cela permettra de mesurer si l'exposition aux champs électromagnétiques dans l'école a augmenté.

Projets pédagogiques des classes

Le courseton de l'école aura lieu le mercredi 14 novembre. L'organisation est la même que les années précédentes. Les élèves courent un temps qui augmente avec les niveaux de classe (six minutes par exemple pour un GS quand c'est quinze pour un CE2). Chaque classe vient avec des parents accompagnateurs en nombre suffisant pour permettre une bonne prise en charge de l'organisation et de la sécurité avec l'équipe enseignante de l'école et l'éducateur sportif de la ville M. Meunier. Une présence de la police municipale a été demandée.

Le détail des projets pédagogiques engagés pour l'année scolaire sera présenté lors du second conseil d'école.

Espace numérique de l'école

Le site Internet de l'école est un des moyens qui est mis en œuvre dans le cadre du nouveau projet d'école afin notamment de rendre plus faciles la communication avec les familles et la valorisation des projets des classes.

Adresse du site : <https://ecole-jules-ferry-grenoble.web.ac-grenoble.fr/>

Dates des deux prochains conseils d'école : Jeudi 14/02/2019 et mardi 11/06/2019 – de 18h à 20h